

APPEL À CANDIDATURES POUR CONCEVOIR REALISER ET INSTALLER UNE ŒUVRE ARTISTIQUE DANS UN HÔTEL À CLISSON, DITES « Installation d'eau ».

Qui sommes-nous ?

KARMA est un Fond de Dotation, créé par le groupe SOFIRA, un groupe spécialisé dans l'immobilier et l'hôtellerie, agissant dans le grand ouest.

Il a -entre autres- pour objet, de développer « l'ART EN TERRITOIRE » à destination du grand public.

Dans cet esprit, nous avons à cœur de mettre en œuvre au sein de chacun de nos hôtels, une œuvre artistique qui s'inscrive à la fois dans cette logique et dans l'histoire et l'environnement du lieu.

Pourquoi un appel à candidatures ?

Nous construisons un nouvel hôtel à l'emplacement de l'ex-hôtel de la gare à Clisson (44). Cet hôtel 3* proposera 63 chambres à partir de septembre 2025, sous l'enseigne « The Originals ».

Dans ce contexte, au cœur de l'espace extérieur clos, nous souhaitons implanter une « installation avec de l'eau », qui sera conçue, réalisée et installée par un.e artiste. Cette installation s'inscrira dans un espace paysagé de qualité, créé par un architecte paysagiste.

Quel est le contexte du territoire ?

Clisson la bretonne « vive Fougères et Clisson »

Clisson l'italienne grâce à François Frédéric Lemot

Clisson ville d'art et d'histoire, au riche patrimoine architectural : son château médiéval, ses ruelles pavées bordées par de nombreuses bâtisses typiques classées, son esprit « italien » et son passé industriel avec les tanneries ...

Clisson ville ancrée dans la nature, ville d'eau traversée par la Sèvre nantaise

Clisson « cité du muscadet » au milieu du vignoble nantais

Clisson ville de culture avec entre autres le festival métal « Helfest »

MODALITÉS DE L'APPEL À CANDIDATURES PHASE 1

Calendrier :

18 Novembre 2024 : ouverture de l'appel à candidature

3 Janvier 2025 : clôture de dépôt du dossier de candidature

6 Janvier 2025 : communication auprès des 3 artistes retenus, qui devront réaliser une esquisse pour la soutenance devant le jury.

7 Janvier 2025 : communication auprès des artistes non retenus qui auront transmis leur adresse mail via le lien <https://forms.gle/Z8agktPRKY6fUyvR6>

Conditions pour candidater :

1. Être artistes plasticien·ne·s professionnel·les
2. Avoir une recherche et/ou une pratique avérée sur le thème de l'eau.
3. Vivre et travailler en France en date du dépôt de candidature.

Constitution du dossier :

1. Le dossier doit être présenté dans un format maximum 20 pages.
2. Un Curriculum Vitae où figurent les noms et prénoms du candidat, son adresse postale, son adresse mail et son numéro de téléphone.
3. Un texte court d'introduction sur la pratique artistique en lien avec l'eau.
4. Des visuels d'installations, photos ou lien sur des vidéos qui permettront au comité de sélection de se faire une idée précise de la pratique du candidat.
5. Les textes seront rédigés en français.
6. Le non-respect de conditions de candidature et du dossier peut amener la nullité de celle-ci.

La sélection des 3 candidat.es se fera uniquement sur dossier, aucune demande de maquette, d'esquisse ou de dessin préparatoire n'est demandé dans la phase 1 de candidature.

MODALITÉS DE L'APPEL À PROJETS PHASE 2

Calendrier :

22 Janvier 2025 : soutenance en présentiel ou en visio devant un jury composé de représentants du Fond de Dotation KARMA et un membre de Galerie Gaïa Studio.

23 Janvier 2025 : réponse individuelle et argumentée pour chaque projet. Les frais d'esquisses donneront lieu à un défraiement de 1000€ TTC sur présentation de facture avant le 30 janvier 2025.

Les attentes artistiques du jury :

Bien qu'il soit difficile d'établir une liste objective de critères esthétiques, techniques et conceptuels, le comité de sélection attire l'attention des candidat.es sur quelques essentiels qui guideront ses choix :

1. l'originalité et la singularité de la pratique.
2. la maîtrise des techniques mises en œuvre dans les propositions.
3. le lien avec l'histoire et l'environnement du lieu, à destination du grand public.

Cahier des charges :

L'œuvre devra prendre en considération :

1. L'environnement d'un hôtel qui accueille du public.
2. Sa frugalité en consommation d'eau.
3. Une facilité d'entretien.
4. Une limite sonore pour respecter le calme des résidents.
5. Elle pourra être située au centre de l'espace clôt ou contre un mur et devra dissimuler les éléments techniques.
6. Un échange avec l'architecte paysagiste sera organisé pour intégrer l'œuvre dans le paysage.

MODALITÉS DE RÉALISATION PHASE 3

Calendrier :

30 Janvier 2025 : le ou la lauréat.e bénéficiera d'une dotation de 14 600€, pour concevoir, fabriquer, livrer et installer l'œuvre, frais d'esquisse inclus. Une avance pour frais de 3000€ TTC sera versée par virement bancaire par le Fonds de Dotation KARMA.

1^{er} Avril un versement de 5 500€ sera effectué après échange sur l'avancée technique du projet.

11 Juillet 2025 : le solde de tout compte soit 7000€ TTC sera versé par le Fonds de Dotation KARMA à réception de l'œuvre.

Octobre 2025 : un vernissage en présence de l'artiste sera organisé en présence de toutes les parties.

Galerie Gaïa Studio intervient pour la direction artistique et en soutien de l'artiste jusqu'à la pose de l'œuvre, en collaboration avec le Fond de Dotation Karma.

Pièces jointe : A remettre uniquement en phase 2

Les plans et vues du site, la présentation du futur hôtel et de ses caractéristiques singulières seront transmis en Phase 2 pour les 3 candidats retenu.es afin de réaliser l'esquisse et le chiffrage du projet.

MODALITES DE DIFFUSION

L'appel à candidatures est un support qui sera diffusé :

- Cnap : Centre National des Arts Plastiques
- CIPAC: Fédération professionnelle de l'art contemporain
- CPGA : Comité Professionnel des Galeries d'Art France
- Pôles des arts visuels
- Drac : Direction Régionale des Affaires Culturelles
- Site internet
- Réseaux sociaux : Instagram – LinkedIn

RAPPEL :

Pré-inscription sur le lien <https://forms.gle/Z8aqtPRKY6fUyvR6>

Date limite de candidature par voie postale ou par mail le 3 janvier 2025 12H

Galerie Gaïa, Studio

Appel à candidature Fond de Dotation KARMA

4 rue Fénelon 44000 Nantes

[studio@galeriegaia.f](mailto:studio@galeriegaia.fr)

Le pilotage du projet est confié à Galerie Gaïa Studio.

Toutes questions relatives à cet appel à candidatures peut être formulées par mail à studio@galeriegaia.fr référence Fond de Dotation Karma